

RAPPORT D'ÉVALUATION DE LA STRUCTURE FÉDÉRATIVE

UMIFRE IFEA - Institut français d'études
anatoliennes - Georges Dumézil

SOUS TUTELLE DES ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES :

Centre national de la recherche scientifique -
Cnrs

Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères

Ministère de l'Enseignement supérieur, de la
Recherche et de l'Innovation

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2024-2025
VAGUE E



Au nom du comité d'experts :

Alexandre Toumarkine, président du comité

Pour le Hcéres :

Coralie Chevallier, présidente

En application des articles R. 114-15 et R. 114-10 du code de la recherche, les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts sont signés par les présidents de ces comités et contresignés par la présidente du Hcéres.

Pour faciliter la lecture du document, les noms employés dans ce rapport pour désigner des fonctions, des métiers ou des responsabilités (expert, chercheur, enseignant-chercheur, professeur, maître de conférences, ingénieur, technicien, directeur, doctorant, etc.) le sont au sens générique et ont une valeur neutre.

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous. Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité. Les données chiffrées de ce rapport sont les données certifiées exactes extraites des fichiers déposés par la tutelle au nom de la structure fédérative.

MEMBRES DU COMITÉ D'EXPERTS

Président :

M. Alexandre Toumarkine, Inalco (représentant du CNU)

Experts :

Mme Nadine Cogné, Université de Limoges (Personnel d'Appui à la Recherche)

M. Sébastien Gondet, CNRS, Lyon (représentant du CoNRS)

Mme Élise Massicard, CNRS, Paris

REPRÉSENTANTE DU HCÉRES

Mme Isabelle Rabut

REPRÉSENTANTS DES ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES TUTELLES DE LA STRUCTURE FÉDÉRATIVE

M. William Berthomière, CNRS

M. Dramane Coester, MEAE

Mme Sophie de Ruffray, MESR

CARACTÉRISATION DE LA STRUCTURE FÉDÉRATIVE

- Nom de la fédération : Institut français d'études anatoliennes - Georges Dumézil
- Acronyme de la fédération : IFEA
- Label et numéro actuels : UAR 3131
- Composition de l'équipe de direction : M. Bayram Balci (directeur)

INTRODUCTION

HISTORIQUE DE LA STRUCTURE FÉDÉRATIVE ET LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE DES PERSONNELS

L'Institut français d'Études Anatoliennes - Georges Dumézil (IFEA) est une UAR et une UMIFRE (n° 8) créées sous cette forme en 2021. Depuis 2007, il est sous la double tutelle du MEAE et du CNRS et également depuis 2021 du MESRI. Il a été USR de 2007 à 2021. Le MEAE constitue le principal soutien financier de l'unité. L'IFEA est sis dans l'enceinte du Palais de France, résidence diplomatique, au cœur d'Istanbul. L'ambassade de France à Ankara est propriétaire des locaux. Au sein du dispositif français en Turquie, l'IFEA est rattaché au Service de Coopération et d'Action culturelle d'Ankara par lequel transite la dotation du MEAE. Les relations entre les tutelles et l'institut sont régulées par des accords interministériels sur les UMIFRE, le dernier datant de 2021. Initialement concentré sur l'archéologie de l'Anatolie et la turcologie, l'IFEA s'est ouvert aux recherches en sciences humaines et sociales sur la Turquie et ses régions périphériques.

ENVIRONNEMENT DE RECHERCHE DE LA STRUCTURE FÉDÉRATIVE

L'IFEA n'est pas reconnu institutionnellement par l'État turc en l'absence d'accord-cadre le concernant. Il bénéficie toutefois d'une reconnaissance de la Direction générale du Patrimoine et des Musées (DGPM) du Ministère turc de la Culture. L'absence de statut reconnu pour l'IFEA constitue une fragilité face aux exigences croissantes des autorités turques à l'égard des institutions culturelles françaises, notamment depuis les élections turques de mai 2023.

L'IFEA contribue à la coopération universitaire franco-turque et au développement d'une recherche internationale grâce à ses contacts privilégiés dans le monde académique turc, à la reconnaissance de son expertise disciplinaire par les institutions turques et à sa capacité à maintenir un cadre d'indépendance valorisé par ses collègues en Turquie. L'IFEA a également développé des liens avec les institutions académiques officielles telles que TÜBİTAK (Conseil de la Recherche Scientifique et Technologique) et Türk Tarih Kurumu (Société historique turque). Cependant, la coopération avec ces institutions est ralentie en raison de la suspension de conventions bilatérales dont l'IFEA était bénéficiaire, comme la convention TÜBİTAK-CNRS qui existait jusqu'en 2017 ou la convention ANR-TÜBİTAK. De ce fait, certains supports, notamment de projets ou de post-doc financés à TÜBİTAK et hébergés à l'IFEA, ont été suspendus. Les partenariats établis avec les universités turques passent par des conventions et font l'objet d'organisations mutualisées d'événements. Par ailleurs, l'IFEA a établi des contacts privilégiés avec des fondations privées culturelles ou scientifiques turques avec lesquelles le dialogue s'avère généralement plus aisé. Dans le cadre de sa programmation scientifique, pour certains événements, l'IFEA est amené à travailler avec des acteurs de la société civile, en faisant intervenir notamment des représentants de chambres professionnelles, d'associations ou d'instituts de recherche privés. L'IFEA collabore également avec des institutions françaises hors de Turquie, telles que les Écoles françaises à l'étranger (EFE), d'autres UMIFRE (notamment l'IFPO), des universités et institutions culturelles françaises.

En termes de points faibles, l'IFEA se heurte à plusieurs contraintes. Il doit jongler entre les préoccupations de sécurité, l'impératif de liberté académique et le soutien à la recherche de terrain. La programmation est publique, mais les sujets sensibles peuvent être abordés lors d'événements scientifiques fermés en vertu d'accords signés avec les universités turques. Certaines questions de sécurité sont liées à l'ambassade et à la localisation de l'IFEA dans une enceinte diplomatique. D'autres concernent la sécurité du personnel, notamment des agents de droit local ainsi que celle des interlocuteurs et collègues turcs travaillant avec l'institut. L'absence de soutien post-doctoral pérenne freine le développement de projets pour les jeunes chercheurs et l'exploration de nouvelles thématiques après la thèse. Les doctorants rencontrent des difficultés pour obtenir des permis de résidence des autorités turques. Le visa de recherche est réservé aux titulaires d'un doctorat, une exigence inscrite dans la loi pour certaines disciplines (comme l'archéologie). L'IFEA a également dû surmonter d'autres défis, comme la pandémie qui a entraîné un ralentissement de ses activités. Par ailleurs, l'inflation représente une préoccupation majeure pour la rémunération des agents de droit local malgré l'indexation sur l'euro, en raison de la rapide hausse des prix en 2022-2023.

NOMENCLATURE DU HCÉRES ET THÉMATIQUES DE LA STRUCTURE FÉDÉRATIVE

SHS 2 : Normes, institutions et comportements sociaux

SHS 5 : Langues, textes, arts et cultures

SHS 6 : Histoire générale du passé et des savoirs

SHS 7 : Espace et relations homme/milieus : géographie – aménagement – urbanisme

Archéologie :

- Préhistoire avec une thématique de recherche spécifique sur les transitions néolithiques ;
- Âge du Bronze et du Fer dans le monde méditerranéen avec une thématique spécifique sur les Hittites ;
- Époques classique et médiévale avec une thématique spécifique sur les transitions Antiquité/époque byzantine ; époque byzantine/époque seldjoukide et ottomane.

Histoire :

Histoire et société ottomanes et leurs environnements régionaux :

- Mesure du temps et astronomie en Perse et dans l'Empire ottoman ;
- Guerre de course et hégémonie transnationale : la Méditerranée et l'océan Indien au début de la Modernité ;
- Missions chrétiennes et société au Moyen-Orient ;
- Histoire de la pensée réformatrice et constitutionnaliste dans les Empires ottoman et qajar (ca. 1850-1911) ;
- Istanbul 1918-1923 ;
- Vins et alcools dans le Moyen-Orient moderne et contemporain ;
- Mémoires et perceptions de l'Empire ottoman en Méditerranée.

Études contemporaines :

Observatoire de la vie politique turque (OVIPOT):

- Sociologie politique de la Turquie contemporaine ;
- Élections et système électoral ;
- Études kurdes ;
- Sociologie de la diplomatie turque, relations internationales et politique régionale ;
- Islam dans l'espace post-soviétique.

Observatoire Urbain d'Istanbul (OUI):

- Transformations urbaines et grands projets ;
- Reconstruction urbaine dans les régions touchées par le séisme de 2023 ;
- Les villes capitales : instruments de pouvoir et de lutte politique.

Axe Migrations et Mobilités (AMIMO):

- Ethnographie des communautés turques en Europe ;
- Réfugiés du Moyen-Orient et d'Afrique en Turquie ;
- Présences arabes en Turquie (regards historiques et contemporains) ;
- Genre et mobilités.

Thématiques trans-pôles:

- Patrimoine (archéologie, histoire, études contemporaines)
- Environnement (archéologie, études contemporaines)

EFFECTIFS DE L'UNITÉ : en personnes physiques au 31/12/2023

Catégories de personnel	Effectifs
Professeurs et assimilés	0
Maitres de conférences et assimilés	2
Directeurs de recherche et assimilés	0
Chargés de recherche et assimilés	3
Personnels d'appui à la recherche	6
Sous-total personnels permanents en activité	11
Enseignants-chercheurs et chercheurs non permanents et assimilés	0
Personnels d'appui non permanents	0
Post-doctorants	2
Doctorants	23
Sous-total personnels non permanents en activité	25
Total personnels	36

AVIS GLOBAL SUR LA STRUCTURE FÉDÉRATIVE

L'unité montre un indéniable dynamisme dans ses activités. Ses membres expriment leur satisfaction sur les opportunités qu'offre l'IFEA pour mener à bien leur recherche. Les jeunes chercheurs soulignent par ailleurs la qualité de la formation et de l'encadrement offerts à l'IFEA. L'unité répond aux objectifs formulés par ses trois tutelles, entre autres en termes de développement des coopérations franco-turques. Après la pandémie, l'unité a retrouvé, voire dépassé son rythme d'activité antérieur, ceci malgré un environnement politique local moins favorable qu'auparavant aux collaborations scientifiques internationales et au développement des SHS. Le monde académique turc reste néanmoins prudent dans ses politiques de collaboration avec la recherche française et européenne. L'IFEA a surmonté les problèmes causés par plusieurs départs successifs de personnels. L'unité a retrouvé, voire amplifié, son attractivité et a attiré un nombre croissant de chercheurs et jeunes chercheurs, alors qu'elle était confrontée à de nombreuses difficultés RH. L'institut a représenté un pôle de stabilité et une base pour la recherche empêchée dans la région. L'IFEA continue à soutenir et à former la jeune recherche, à lui permettre l'accès à des réseaux scientifiques et à représenter un outil de coopération et de support au développement des recherches en SHS sur la Turquie et sa région. Il a servi d'incubateur à des nouveaux projets collaboratifs. Il joue un rôle dans la conservation et la valorisation de fonds scientifiques historiques. Ses recherches continuent à être de très bonne qualité et originales. Les changements apportés et projetés concernant la gouvernance de l'unité, en particulier l'instauration d'un conseil de laboratoire mensuel intégrant les doctorants, recueillent l'assentiment général de ses membres et permettent une meilleure circulation de l'information et une meilleure transparence du fonctionnement de l'unité.

Le statut de l'IFEA et les restrictions apportées à l'obtention de titres de séjour par les doctorants étrangers qui ne peuvent pas bénéficier par définition d'un visa de recherche ou de travail délivré par la Turquie fragilisent la jeune recherche et le dynamisme de l'institut. Il faudra voir à l'usage si l'obtention de visas étudiants après rattachement à des universités turques, formule pour l'instant envisagée, permet de résoudre le problème. Sinon, l'intervention de la tutelle MEAE et du poste diplomatique est seule susceptible de dénouer un blocage qui empêche les boursiers AMI (Aides à la mobilité internationale) et les autres jeunes chercheurs de rester plus de trois mois d'affilée dans le pays.

Les pôles de recherche de l'IFEA continuent de présenter un déséquilibre en termes d'activités au détriment de l'archéologie et de l'histoire, et au profit du contemporain. Celui-ci reflète une tendance plus globale des SHS françaises. Un autre déséquilibre concerne les publications, cette fois au profit de l'archéologie qui concentre la majorité des ressources d'édition alors que l'IFEA aurait besoin d'une politique d'édition coordonnée entre les pôles. Cela affecte la visibilité des productions de l'IFEA.

Les évolutions géopolitiques régionales ont abouti à une volonté manifeste des tutelles d'étendre le champ géographique couvert par les recherches de l'IFEA. Cette extension n'est pas en adéquation avec les moyens fournis. Par ailleurs l'IFEA ne possède pas les compétences en accompagnement et gestion de projet qui lui permettraient de porter des projets collaboratifs de grande taille.

Le site internet continue à être obsolète et peu ergonomique malgré les nombreuses tentatives de remise à niveau. L'arrivée d'un personnel ITA CNRS chargé de documentation permettra une résolution de cette question.

ÉVALUATION DE LA STRUCTURE FÉDÉRATIVE

PRISE EN COMPTE DES RECOMMANDATIONS DU PRÉCÉDENT RAPPORT D'ÉVALUATION

L'équipe de l'IFEA a largement œuvré à prendre en compte la plupart des avis émis par le comité d'experts en charge de la dernière évaluation. Le cadre au sein duquel l'IFEA déploie ses activités contraint toutefois ses marges de manœuvre et peut l'empêcher de suivre pleinement ces recommandations. Les contraintes sont d'abord d'ordre conjoncturel. Les actions qu'initie ou que soutient l'IFEA dépendent des aléas de la situation politique en Turquie et de leurs conséquences sur la vie académique, même si l'IFEA a su préserver une certaine forme de liberté d'action scientifique. Pour la période considérée, la pandémie de la Covid a également joué un rôle important dans les évolutions des dynamiques de recherche ou dans le fonctionnement de l'institut. Les défis auxquels l'IFEA doit faire face sont tout autant d'ordre structurel. Ils sont liés en premier lieu à la nature même de l'unité. Mis à part pour l'équipe des personnels d'appui à la recherche, assez stable car essentiellement composée d'agents turcs de droit local, le statut d'UMIFRE impose une rotation rapide des chercheurs accueillis par l'Institut. Celle-ci entrave le développement de politiques scientifiques qui demanderaient à se déployer sur le temps long et à s'appuyer sur un collectif stable. À cet aspect s'ajoute des problèmes de RH, le collectif de recherche s'appuie sur un nombre limité de postes pérennes pourvus par le MEAE, à l'exception d'un poste IT CNRS renouvelé en 2024. Enfin, les activités de l'IFEA reflètent de manière homothétique la structuration et les évolutions de la recherche française en SHS sur l'aire turque. Un état des lieux de ce champ de recherche a été publié en 2022 dans le cadre des activités du GIS MOMM sous la forme d'un « Livre Blanc sur les études turques, kurdes et ottomanes en France ». Il dresse un tableau des forces et des faiblesses et ouvre des pistes de réflexion pour renforcer ce champ d'étude. L'IFEA est bien entendu appelé à jouer un rôle central dans la mise en œuvre des préconisations de ce livre blanc qu'il s'efforce, à juste titre, de mettre en œuvre de concert avec les recommandations du Hcéres.

Comme le préconisait le précédent rapport Hcéres, l'IFEA a raffermi ses partenariats avec le réseau local d'institutions académiques et extra-académiques turques. Depuis 2019, l'étau politique sur les milieux universitaires turcs s'est progressivement desserré, bien que sur certains sujets comme la question kurde ou l'écologie les tensions restent fortes. Des conventions de coopération ont été signées récemment avec trois universités stambouliotes dont une récemment en octobre 2024 avec l'Université Galatasaray. Elles se traduisent par des échanges académiques, par exemple le co-encadrement de jeunes chercheurs, ou par la co-organisation d'événements scientifiques permettant de drainer un public turc plus nombreux. Des collaborations ont également été nouées avec des universités d'Ankara ou de la région de Cappadoce. Le réseau de l'IFEA s'est également développé en direction des acteurs institutionnels par l'intermédiaire de collaborations avec les mairies d'Istanbul ou d'Ankara auxquelles l'IFEA a accordé l'accès à son fonds d'archives. Les rapprochements avec les structures de recherche d'autres pays européens présentes en Turquie sont plus mesurés. À l'échelle macro-régionale, on soulignera toutefois une meilleure insertion de l'IFEA dans les réseaux de la recherche française à l'étranger, un rapprochement a été amorcé avec l'École Française d'Athènes pour développer des recherches sur les Balkans et les pourtours de la mer Noire. L'IFEA apporte également un soutien actif aux UMIFRE en difficulté (Russie et Iran) en accueillant par exemple des boursiers AMI financés par ces unités.

La concentration des activités de l'IFEA sur les SHS contemporaines et sur la région d'Istanbul reste toutefois prégnante. Un nouveau processus de sélection des boursiers de l'IFEA a été mis en place, il intègre de manière plus collégiale l'ensemble des pôles de l'institut afin d'encourager une diversification des profils et des terrains d'étude. Des actions spécifiques ont été mises en place pour attirer des jeunes chercheurs, par exemple en organisant des formations au turc ottoman qui à terme attireront des forces vives pour renforcer le Pôle Histoire. Une bourse AMI fléchée sur « Archéologie, histoire, études du patrimoine » conçue conjointement avec le centre ANAMED (Centre d'étude des civilisations de l'Anatolie, Université Koç) est en cours d'élaboration. L'attention croissante aux questions de préservation et de valorisation du patrimoine, en particulier en lien avec les conséquences des séismes de 2023, a ouvert de nouvelles perspectives de recherche et de collaboration sur des terrains situés hors d'Istanbul. Au-delà des frontières actuelles de la Turquie, l'aire caucasienne n'a pas été réinvestie. Les Balkans ont fait l'objet d'un programme porté par un jeune chercheur dans le cadre d'un financement conçu en partenariat avec l'École Française d'Athènes. Ce programme a fait naître de nouvelles pistes de développement régional en particulier en direction du pourtour de la mer Noire, une convention a été signée avec le laboratoire ArScAn (UMR 7041) pour étudier des collections et travailler à des publications communes sur cette région.

Les contraintes RH continuent à peser lourdement sur la vie de l'IFEA qui reste intrinsèquement déterminée par le nombre et les profils des chercheurs présents pour quelques années ou quelques mois. Des accords avec deux projets ANR ont permis de renforcer l'équipe avec l'accueil de postdoctorants. En outre, deux chercheuses sont hébergées en détachement ou en délégation.

La question des structures de gouvernance reste en chantier et se concentre sur la rédaction en cours d'un nouveau règlement intérieur. Une réunion bimensuelle de pilotage entre le directeur et les responsables de pôle a été instaurée. Elle permet un suivi régulier de la mise en œuvre des stratégies de l'unité. Une autre réunion mensuelle dite « plénière » rassemble l'ensemble des personnes présentes à l'IFEA. Elle constitue le cadre d'échanges sur les activités de l'institut et la vie de l'équipe. Si la politique de communication de l'IFEA a été repensée par une refonte de son site internet et une présence accrue sur les réseaux sociaux ainsi qu'un accès ouvert à certaines de ses publications ou fonds d'archive, son pilotage ne semble toujours pas reposer sur un comité éditorial interne qui permettrait une meilleure coordination des actions de diffusion et de valorisation.

APPROPRIATION DES OBJECTIFS SCIENTIFIQUES DÉFINIS PAR LES TUTELLES

L'unité répond pleinement aux attentes des tutelles, telles qu'elles ont été rappelées lors de la visite. Elle forme à la recherche, la jeune recherche en particulier, comme l'attestent en particulier la systématisation des ateliers doctorants et la mise en place d'ateliers compétences. Elle donne la possibilité aux jeunes chercheurs d'animer la recherche en leur permettant d'organiser ou de coorganiser séminaires et conférences. L'IFEA développe également des partenariats en Turquie, notamment avec plusieurs universités et centres de recherche. La tutelle du MEAE attend par ailleurs de l'unité un triple investissement dans le cadre du poste diplomatique : participer à l'exercice d'une diplomatie d'influence, animer le débat d'idées en liaison avec les services culturels, être source d'expertise notamment par le biais de ses deux observatoires OUI et OVIPO. Le comité rappelle ici que la mission essentielle reste la recherche, et que dans un cadre où les moyens RH de l'unité sont limités, il ne faut pas que ces activités annexes répondant aux attentes du poste diplomatique empêchent la recherche et son animation.

Il est par ailleurs attendu que l'IFEA oriente ses travaux vers les espaces régionaux connexes : Balkans, Caucase, mer Noire et Moyen-Orient arabe et persan. L'unité répond pleinement à ces attentes, malgré la fermeture de l'antenne caucasienne, et grâce au profil de sa direction et de ses chercheurs, et aux axes et thématiques travaillés. Le comité souligne que ce rayonnement régional et l'inscription nécessaire de la Turquie dans son environnement, doivent rester proportionnés aux moyens existants, sans risquer une dispersion préjudiciable. Le comité souligne par ailleurs que, sans l'implication décisive des tutelles, l'unité ne peut apporter de solution aux obstacles mis en Turquie à ses activités : notamment la suspension de l'accord CNRS-TÜBİTAK et le refus de permis de séjour aux doctorants étrangers.

BILAN DE L'ACTIVITÉ SCIENTIFIQUE ISSUE DE LA SYNERGIE FÉDÉRATIVE

La production scientifique de l'IFEA est conséquente, et traduit sa capacité à servir d'incubateur et de catalyseur aux projets de recherche et de publication. Le rapport souligne à raison la diversité de formats de publication, qui va du billet de carnet électronique à la monographie. Outre les publications au sens strict, la réalisation d'autres supports (documentaires pour le projet européen Moving stones ou encore l'ANR Spacepol), touchant des publics plus larges et plus variés, est également bienvenue.

Il est important de souligner que l'IFEA a fourni pendant cette période de forte tension politique une plateforme d'accueil de collègues menacés, mais aussi un lieu où pouvaient se poursuivre des recherches sur des sujets considérés comme sensibles, même s'ils ne donnent pas nécessairement lieu à publication immédiate. Cette vocation de l'IFEA dans le maintien d'une relative autonomie de la recherche, de la liberté académique, comme safe place, ce rôle de fournir les conditions d'une recherche autonome pour ses membres, mais aussi plus largement, est tout à fait central et doit être salué, sans que les questions de sécurité soient négligées. Que l'IFEA soit parvenu à maintenir ce fragile équilibre est louable.

La production scientifique de l'institut est variée et de bonne tenue. Plusieurs éléments brouillent cependant l'évaluation de la production scientifique telle que présentée dans le rapport.

1/ Plusieurs publications relèvent plus de l'expertise que de la production scientifique proprement dite. Certaines publications sont de ce fait un peu surévaluées par rapport à leur statut scientifique (ainsi « Les dossiers du CERI » ne sauraient être considérés comme un numéro spécial de revue, s'agissant simplement d'une publication de laboratoire en ligne, sans comité de lecture). Les catégories de l'annexe sont sans doute imparfaites, mais il pourrait être utile de distinguer des publications dans des revues à comité de lecture et les articles publiés ailleurs.

2/ Certaines publications mentionnées sont en dehors de la période d'affectation des auteurs à l'IFEA. Il existe certes un décalage entre la période de travail sur une publication et la date de sa sortie, mais il est problématique d'indiquer dans le rapport des publications qui relèvent de la période d'évaluation de l'unité, mais ont été publiées avant la période d'affectation du chercheur en question. De même, l'attribution de certaines publications est exagérée (indications trompeuses de co-édition d'ouvrage). On encourage donc à l'avenir les auteurs du rapport à faire preuve d'exhaustivité, mais aussi d'honnêteté ; et les responsables du rapport à vérifier les informations fournies.

3/ Les chiffres de publication cités dans le rapport (194 articles de revue ou chapitres d'ouvrage pour le pôle contemporain) diffèrent de ceux résumés dans la liste des publications.

Ces remarques n'enlèvent rien à l'abondance des publications de l'équipe de l'IFEA, qui est proportionnelle, en quantité, à la taille des équipes en place. Le rapport d'autoévaluation met avec raison l'accent sur les thématiques principales des publications des chercheurs de l'institut, notamment autour des questions circulatoires et des connectivités, à l'encontre du nationalisme méthodologique (de plus en plus) dominant. Si la plupart sont des publications individuelles, il faut souligner la coordination de plusieurs dossiers thématiques dans des revues à comité de lecture, issus de travaux collectifs hébergés et/ou impulsés à l'IFEA, parfois en collaboration avec d'autres institutions. C'est le cas des ANR dont l'IFEA est partenaire (CALOT, SPACEPOL). De même, le projet sur les présences arabes en Turquie a permis un décloisonnement disciplinaire, les synergies avec deux universités turques et une UMIFRE ne se limitant pas à des rencontres, mais marquant le champ par des publications (numéro thématique de la revue Mondes Arabes). La publication d'ouvrages collectifs faisant suite aux rencontres archéologiques est bienvenue pour visibiliser ces événements et assurer un débouché éditorial aux participants.

La publication dans les blogs de l'IFEA (OVIPO, OUI, Dipnot) est assez irrégulière, bien que globalement de qualité. On peut s'interroger sur la pertinence de maintenir trois blogs différenciés publiant aussi peu. On attend de la réflexion entamée sur ces supports, et leur articulation à d'autres supports (podcasts, microblogging, réseaux sociaux, archives visuelles notamment) qu'elle aboutisse et porte ses fruits.

L'activité éditoriale de l'institut est importante, tant du point de vue des revues que des ouvrages. Les liens entretenus avec l'European Journal of Turkish Studies sont mentionnés, alors que l'IFEA s'est désengagé du soutien à cette revue qu'il avait assuré jusqu'en 2022. Le pôle archéologie étant associé à l'édition d'Anatolia Antiqua, on conseille aux chercheurs de l'IFEA de publier en dehors de ce support éditorial propre. D'une manière générale, il est important pour les chercheurs de l'institut de publier ailleurs (et de ne pas privilégier les publications maison, aujourd'hui relativement dévalorisées, telles que les Dossiers de l'IFEA).

Les communications dans des congrès sont étonnamment peu nombreuses (seule une chercheuse associée semble avoir communiqué dans ce cadre), alors qu'il s'agit d'un moyen important de diffusion des recherches, notamment dans les communautés disciplinaires nationales et internationales ; mais aussi d'identification de l'IFEA au-delà des milieux actifs en recherches aréales. Ainsi on ne peut qu'encourager les chercheurs en poste à l'IFEA à être plus présents dans les congrès nationaux et internationaux, notamment pour dépasser une focale principalement aréale.

RÉALITÉ ET QUALITÉ DE L'ANIMATION SCIENTIFIQUE

L'IFEA est considéré comme un centre de recherche spécialisé en France, en Turquie et à l'international. Il représente un atout stratégique pour la politique de recherche française en sciences humaines et sociales, renforçant ainsi l'attractivité de la France vis-à-vis de ce pays. Malgré le contexte diplomatique difficile de la Turquie et sa défiance à l'égard des institutions étrangères, l'IFEA est néanmoins perçu comme un lieu de débat avec une liberté académique reconnue. L'IFEA se distingue par sa capacité à soutenir des disciplines académiques peu représentées en France, comme l'hittitologie et l'étude de la période seldjoukide. Par ailleurs, l'institut a la faculté de créer des passerelles entre ses recherches innovantes et les espaces publics en France et en Turquie grâce à des thèmes fédérateurs : le patrimoine, la liberté académique et la mémoire. Il noue également de nombreux partenariats notamment dans le domaine de l'archéologie et joue un rôle important auprès de la direction générale du patrimoine et des musées du Ministère de la Culture de Turquie. Ces collaborations permettent le travail sur les collections et les sites archéologiques, notamment lors des missions de terrain en lien avec les responsables de fouilles. Le pôle histoire a établi des collaborations avec les institutions diplomatiques locales, organisant des colloques, expositions et publications autour des Accords d'Angora de 1921 à l'occasion de leur centenaire. En rapport avec les échéances électorales de 2023-2024, le pôle contemporain a mené l'analyse des processus électoraux à l'OVIPO par la formation d'un groupe de recherche sur ces questions, continuant une tradition forte à l'institut de sociologie et de géographie électorales et d'étude des pouvoirs locaux. Par ailleurs, le programme ANR CALOT piloté depuis l'UMR Triangle à Lyon, avec l'IFEA comme institution partenaire dans une perspective de sociologie politique, a également contribué à des recherches en dehors du milieu académique. Son axe turc s'est consacré à une collecte d'entretiens avec des syndicalistes, des militants alternatifs, des artistes et des créatifs, tous présumés affectés par la « loyauté forcée » envers le régime. L'IFEA exploite également ses liens institutionnels au-delà des frontières nationales. Entre 2015 et 2019, il a été partie prenante du programme ANR LAJEH, piloté depuis l'IFPO, qui abordait la question des réfugiés du Moyen-Orient après les révolutions arabes dans une perspective transnationale. En décembre 2023, les Rencontres d'Archéologie de l'IFEA, organisées avec le Louvre, l'université Koç et le SRIL, ont porté sur le thème « Black Sea Crossings ».

En termes de valorisation scientifique, l'IFEA contribue à l'animation de réseaux internationaux (type International Research Networks) grâce à sa collaboration avec les universités turques (universités d'Istanbul, Bilkent, Koç University et Düzce Üniversitesi). Il promeut ses recherches à travers l'organisation de séminaires,

colloques, publications et activités de formation. Ces projets de valorisation permettent aux chercheurs de présenter leurs travaux et de contribuer au rayonnement de l'institut. En raison de la qualité des recherches menées, l'IFEA a répondu avec succès à des appels à projets européens et nationaux, tels que « Moving Stone: Europe's Neolithic Bridge Anatolia » (2019-2021), le projet Open IFEA (2024-2025) et le projet de recherche AkYA (2024-2028) financé par la commission des fouilles. Cette capacité à répondre à des appels à projets compétitifs se manifeste dans chacun des pôles et repose sur la synergie entre leurs membres et l'équipe administrative de l'IFEA. Concernant le pôle histoire, la mise en commun de financements par des appels à projets de l'École française de Rome, de l'IFAO, ainsi que des soutiens de l'IFPO ont permis la création du programme « Missions chrétiennes et Société au Moyen-Orient » (2017-2021) ainsi que la participation de l'IFEA à un atelier tenu à l'institut en octobre 2018 (« Missionaries as Experts ») et à la conférence finale du programme à Rome en octobre 2020. En juin 2023, l'IFEA a obtenu un financement Impulsion EFR pour un programme sur les constructions missionnaires des patrimoines arménien et turc (programme COMPART) qui a mis en relation archéologues et historiens de l'Anatolie centrale. L'IFEA s'est également engagé dans la voie de l'open access, ayant déposé un dossier en juin 2023 qui a été récompensé par un prix du FNSO pour l'année 2024. L'open access est intégré à la politique éditoriale de l'IFEA : Les Dossiers de l'IFEA sont publiés en ligne tout comme la revue *Anatolia Antiqua*, facilitant l'accès des chercheurs aux ressources documentaires. Parmi les autres avancées de l'IFEA, on peut mentionner les ateliers mensuels de formation collective sur des outils tels que les logiciels de bibliographie, de cartographie et d'archivage, aujourd'hui ouverts à tous. L'IFEA interagit activement avec la société civile en Turquie et les communautés de réfugiées notamment à travers ses liens avec des chercheurs victimes des purges de 2016, des associations et des fondations culturelles et scientifiques turques, ainsi que l'accueil fréquent de représentants d'associations lors de ses colloques. Le pôle archéologie aborde les relations avec les milieux non académiques principalement au prisme du patrimoine, établissant des relations avec les acteurs locaux tels que les municipalités et les musées avec lesquels les archéologues français doivent collaborer pour analyser le matériel des fouilles. Dans le cadre des journées turco-européennes de l'archéologie, des partenariats avec des institutions européennes présentes en Turquie, des associations de valorisation archéologique ainsi que la direction générale du patrimoine et des musées turcs, ont été établis. Des monuments ont été ouverts pour l'occasion et des éditeurs ont pu exposer leurs publications au public. En collaboration avec les institutions culturelles françaises et le consulat général de France à Istanbul, le pôle contribue à l'organisation de visites du Palais de France et de l'IFEA lors des Journées européennes du patrimoine. Dans le cadre des questionnements mémoriels de la société turque, le pôle histoire a développé des partenariats avec des institutions académiques pour des événements grand public. Par exemple, en collaboration avec le consulat général de France à Istanbul et l'association Levanten Kültür, un événement a accueilli un public sélectionné pour une conférence dialoguée sur la vie sociale et culturelle de la diplomatie européenne à l'époque ottomane, avec la participation de de l'historien Philip Mansell, invité d'honneur de la soirée. Les pôles participent activement au débat public, bien que le statut d'institution étrangère en Turquie de l'IFEA puisse restreindre leur marge de manœuvre. Le pôle histoire a été sollicité concernant les usages des fonds patrimoniaux de l'institut. De multiples projets culturels en sont à l'origine : réutilisation de photographies issues des fonds patrimoniaux numérisés dans le cadre de la coopération avec la BNF pour l'organisation d'expositions en Russie ; réutilisation de cartes comme visuels de référence pour des produits culturels grand public, notamment une série intitulée *Midnight at the Pera Palace* ; couverture et illustrations d'ouvrages destinés au grand public. Le pôle études contemporaines a cherché à privilégier les retombées sociales, politiques et culturelles et à réfléchir à la portée politique des événements auxquels il a collaboré, par exemple, en s'interrogeant sur les finalités d'un colloque sur la citoyenneté organisé avec l'Institut français de Turquie en plein état d'urgence. Il est très présent dans les médias, que ce soit par l'intermédiaire des responsables de pôle, de jeunes chercheurs ou des directeurs (surtout avant 2022). Les interviews et analyses politiques des membres de l'IFEA ont été particulièrement visibles lors de la séquence électorale de 2023. Le partage de connaissances de l'IFEA se fait par des participations à des événements publics tels que la Fête de la Science et des débats de société calibrés pour favoriser la transmission des acquis de la recherche à un public plus large.

PERTINENCE ET QUALITÉ DES SERVICES TECHNIQUES COMMUNS

Les services communs de l'IFEA sont d'abord sa bibliothèque et son catalogue électronique, et ses fonds documentaires et archives de recherches dont la numérisation et la mise en libre accès sont en cours, et sa veille bibliographique. L'IFEA dispense des formations accessibles aux chercheurs de la structure (cours de turc ottoman depuis 2023) et des ateliers mensuels autour des activités liés à la valorisation de l'outil bibliographique et des fonds et archives (dont la précieuse collection des cartes historiques)

La structure gère aussi des publications : une revue d'archéologie (*Anatolia Antiqua*) dont la mise en ligne en open access et l'indexation ont commencé depuis 2022, des collections monographiques (*Varia Anatolica* et *Patrimoines* au présent, *Dossiers de l'IFEA*, *Rencontres archéologiques de l'IFEA*). Plusieurs des publications de la structure ne sont pas présentées sur son site web. Le fonctionnement des services éditoriaux a été lourdement grevé de 2018 à 2024 par la lenteur et le caractère partiel des remplacements des personnels affectés à ceux-ci (édition, ressources documentaires, cartographie). Les autres services communs de l'IFEA sont la gestion (entre autres pour la logistique des événements scientifiques) et la comptabilité, l'accueil d'hôtes dans des chambres de l'institut.

Les risques environnementaux sont devenus une préoccupation centrale des recherches récentes, notamment à l'OUI (Observatoire Urbain d'Istanbul) en lien avec les grands projets du gouvernement turc et les mouvements sociaux qui leur résistent. Un projet élaboré en septembre 2022 visait à intégrer cette préoccupation à la vie de l'institut par l'adoption d'une « charte verte ». Toutefois, cette initiative s'est rapidement révélée sans objet, les actions possibles à l'échelle de l'IFEA (comme la collecte et le tri sélectif des déchets) étant conditionnées à l'existence de dispositifs publics ou à l'intérieur du Palais de France. La minimisation de l'empreinte carbone dans les transports est également difficile à mettre en œuvre pour les chercheurs travaillant dans des espaces géographiquement dispersés. En outre, les séismes du 6 février 2023 ont engendré une angoisse durable concernant un éventuel tremblement de terre à Istanbul pour lequel l'équipe a dû se préparer.

DEGRÉ DE MUTUALISATION DES MOYENS DES UNITÉS

Les services d'aide à la recherche, qui fonctionnent déjà avec un effectif minimal, sont en grande partie mutualisés. Les deux observatoires sont des outils de recherche qui permettent une mutualisation avec des institutions scientifiques turques, françaises et internationales.

L'appui aux candidatures et participations à des projets de recherche collectifs est mutualisé — même si les ANR dont l'IFEA constitue la structure d'appui en Turquie ont été montées largement en dehors de l'IFEA. Le rapport souligne l'importance de disposer d'ingénieurs d'études pour le montage de projets de grande ampleur, au moment où ces projets contribuent de plus en plus au financement des activités de l'institut.

Les services des publications ont remonté la pente grâce au recrutement d'un ADL (Agent de droit local) après un décès. Cependant, la personne responsable du pôle édition s'occupe principalement de la seule revue de l'institut, *Anatolia Antiqua*, rattachée au pôle archéologie (ce qui était déjà le cas avant). Cette asymétrie permet en partie de compenser le fait que le pôle archéologie est peu doté en personnels. Il faudrait garder ouverte la possibilité de mutualiser ce poste avec les autres pôles, si les publications de l'institut venaient à évoluer.

L'ingénieur CNRS chargé des ressources documentaires assurant également la communication électronique a été remplacé au 1^{er} avril 2024, après une vacance de deux ans. Il s'agissait en particulier d'assurer la maintenance et la reprise du site qui a laissé à désirer durant plusieurs années (site web souvent inadéquat, mal structuré, rarement mis à jour). La refonte du site internet a été engagée par contrat avec le prestataire turc WeBold en mars 2024, pour livraison du nouveau site à l'été 2024. Il n'a manifestement pas encore été mis en ligne et son actualisation reste partielle.

Le poste de responsable de l'atelier de cartographie — activité là aussi mutualisée entre différents pôles de l'institut — n'a pas été renouvelé suite à son départ. Un chercheur d'une université privée stambouliote a repris certaines activités de l'atelier de cartographie. Il poursuit aussi l'activité cartographique de l'atelier comme prestataire pour les institutions (notamment françaises) sollicitant l'institut. La gestion de la cartotheque est désormais assurée, avec difficultés, par la chargée d'édition.

L'obtention d'un permis de résidence est devenue plus complexe depuis 2023, obligeant des doctorants à rentrer en France. Il serait souhaitable de renforcer la coordination avec les services consulaires pour anticiper et surmonter ces difficultés.

Les membres de l'IFEA s'intéressent également à la protection des données personnelles, un sujet particulièrement pertinent en Turquie en raison de la surveillance des réseaux sociaux par les autorités et du contrôle évolutif de l'accès aux sites internet.

PERTINENCE DE LA STRATÉGIE SCIENTIFIQUE, COMPLÉMENTARITÉ/INSERTION PAR RAPPORT AUX AUTRES STRUCTURES FÉDÉRATIVES PRÉSENTES SUR CE SITE

Les contraintes structurelles et contingentes qui pèsent sur l'unité fragilisent la mise en œuvre d'une stratégie scientifique c'est-à-dire d'une mise en adéquation des objectifs avec les ressources. La pertinence de cette stratégie dépend également d'une bonne articulation entre pôles, axes, thématiques, disciplines et équipes. Ici, distinction et articulation entre les cinq points gagneraient à être clarifiées. C'est en particulier le cas des pôles et axes, parfois mélangés dans le DAE. L'unité a largement renoncé à une transversalité des axes limitée à trois domaines : patrimoine, environnement, et présences arabes en Turquie, dont seuls les deux premiers devraient être conservés pour le plan d'action des cinq ans à venir. Pourtant, cette structuration annoncée, en programmes transversaux, n'est perceptible ni pour le bilan ni pour la prospective quinquennale. Par ailleurs, le déséquilibre, au détriment de l'histoire, entre les pôles mais aussi les disciplines, reste non résolu malgré la nomination d'un directeur de l'IFEA historien en 2022. Enfin la sollicitation de l'unité pour son appui à la recherche et son expertise place en tension ses responsables de pôle et ses chercheurs, en particulier pour le contemporain. Les nombreuses manifestations scientifiques organisées et tenues à l'IFEA ne s'intègrent pas toutes à la recherche produite par l'unité, et portent le risque d'une dispersion des activités. Il serait ici intéressant

que l'unité soit vigilante concernant le ratio entre l'ensemble de ses activités et celles d'entre elles qui sont initiées par l'institut et ses membres.

Tous ces éléments fragilisent la poursuite des travaux initiés par l'institut et ses chercheurs. Dans cette configuration, le rôle de la tutelle du CNRS est crucial : l'accueil de deux ou trois de ses chercheurs, souvent dans le cadre de programmes de recherche collectifs avec financement, permet une meilleure pérennisation des recherches de l'unité. L'unité a déjà recours à des cofinancements de boursiers et de postdoctorants avec des instituts et universités turques.

L'orientation scientifique de l'unité, qui guidera sa stratégie, est tributaire du renouvellement imminent de ses deux pensionnaires scientifiques et plus généralement des chercheurs affectés au pôle contemporain.

L'IFEA collabore régulièrement avec d'autres institutions étrangères en Turquie dans un écosystème coopératif mais concurrentiel. Pour les recherches menées par le pôle histoire sur les mondes ottomans hors des frontières de la Turquie actuelle, la coopération avec les institutions locales et les Instituts Français de Recherche à l'Étranger est priorisée. Les trois axes autonomes du pôle d'études contemporaines développent des activités scientifiques en partenariat avec des institutions universitaires françaises, turques et internationales : l'Observatoire Urbain d'Istanbul (OUI), regroupant des spécialités des études urbaines (géographie et sociologie urbaine) ; l'Observatoire de la Vie Politique Turque (OVIPOT), intégrant la science politique, la sociologie politique, les relations internationales et les études stratégiques ; et l'Axe Migrations et Mobilités (AMIMO), institutionnalisé en 2022 avec l'attribution d'un bureau fixe et la constitution d'un fonds documentaire propre.

Les institutions universitaires turques sont réceptives aux propositions de coopération de recherche de l'IFEA. Le rapport d'autoévaluation fait état des collaborations qui se sont mises en place pour valoriser les événements scientifiques souvent à travers des conventions de coopération. Une première a été signée au printemps 2023 avec l'Université Bilgi dans le cadre du programme Bibliothèques d'Orient piloté par la BNF pour le recrutement de post-doctorants. Début 2024, deux protocoles de collaboration visant à établir des bourses communes et à résoudre le problème des titres de séjour pour les doctorants sont en phase de conclusion : l'un avec l'Université Koç et son unité ANAMED, l'autre avec l'Université Galatasaray, où une plateforme de recherche commune en SHS est en cours d'élaboration. De nombreux partenariats sont établis en archéologie avec diverses universités françaises (Rouen, Paris-Sorbonne, MSH Montpellier/Université Paul Valéry Montpellier 3/CNRS ENVIMED, ENS, Musée du Louvre), turques (Université d'Istanbul, Université Bilkent, Université Koç), ainsi que des institutions de recherche françaises à l'étranger (École française d'Athènes, CFEE, IFAO, IFPO) et d'autres pays européens (unité de recherche TOPOI, Université d'Erfurt, fondation IPLI, Laboratoire d'Étude sur les Rhétoriques). L'IFEA fait également le relais avec la Direction générale du Patrimoine et des Musées (DGPM) du Ministère turc de la Culture pour les archéologues. Le pôle histoire a établi des partenariats avec des institutions françaises (universités : AMU, Inalco, Université de Strasbourg, Université Lyon 2 et Université Lyon 3 ; instituts fédératifs : GIS MOMM, Institut français d'Islamologie), ainsi qu'avec des universités turques (Université du Bosphore, Université Koç, Université d'Istanbul, Université Bilgi). L'IFEA répond également aux préoccupations d'autres institutions françaises situées en métropole (le Louvre) ou dans des pays voisins (École française d'Athènes, EFA).

ANALYSE DE LA TRAJECTOIRE DE LA STRUCTURE FÉDÉRATIVE

L'exposé de la trajectoire revient à plusieurs reprises sur la forte corrélation entre les activités scientifiques de l'institut et les profils des chercheurs qu'il héberge pour des durées plus ou moins longues. Du fait de cette spécificité structurelle, l'IFEA connaît de grandes difficultés pour définir précisément des stratégies scientifiques à moyen et long terme. La programmation de recherche pour les prochaines années liste donc une série de programmes en cours ou démarrant à plus ou moins brève échéance portés par des chercheuses et des chercheurs accueillis à l'IFEA. Ils sont classés par pôle mais il est difficile de saisir le rôle exact que l'IFEA jouera dans leur animation et de comprendre comment ils s'articuleront entre eux. Cette énumération étant largement désincarnée dans le document d'autoévaluation, on ne comprend pas quels réseaux et quelles institutions partenaires sont et seront mobilisés.

L'ambition de stimuler des travaux collectifs à l'intérieur des thèmes transversaux préexistants semble avoir été pratiquement abandonnée faute de personnel consacré à leur animation, et leur relance à court et moyen terme paraît difficile. C'est le cas par exemple de la thématique du patrimoine mise en avant en plusieurs endroits du dossier comme fortement porteuse de transversalité, mais que l'IFEA a du mal à faire vivre faute de pouvoir la nourrir d'actions concrètes. Pour le futur, l'équipe de direction de l'IFEA affiche une volonté de développer une réflexion collective et des formations sur les évolutions actuelles des outils méthodologiques en lien avec le développement de l'IA et le traitement des données massives. Le développement de cette thématique répondrait à une attente forte des jeunes chercheurs hébergés au sein de l'unité.

Actuellement, l'objectif de l'institut est avant tout de maintenir une certaine animation scientifique à l'intérieur de ses trois pôles. Parmi eux, le pôle histoire est celui qui pose le plus de problèmes, n'étant plus doté, depuis de nombreuses années, d'un support de poste de chercheur pourvu par le MEAE. Plusieurs pistes sont exposées pour pallier cette situation, dont l'accueil de chercheurs en détachement (une historienne ayant ce statut assure actuellement l'animation du pôle), ou l'embauche de post-doctorants financés dans le cadre de projets en partenariat avec des institutions françaises et turques, voire de CDD rémunérés sur les fonds propres de l'IFEA.

La physionomie mouvante de son équipe de recherche conduit l'IFEA à mener une réflexion sur une restructuration des trois pôles dont les périmètres sont actuellement définis suivant une logique chronologique. Au sein de cette architecture, le pôle Études contemporaines a tendance à devenir prédominant et à déséquilibrer l'édifice. Une réorganisation des pôles sur une base disciplinaire est à l'étude, elle est ressentie comme nécessaire par une grande partie des membres de l'unité mais le nouveau schéma reste flou. L'IFEA souhaite que cette restructuration se fasse en concertation avec le monde académique français. Elle devra permettre d'accroître la visibilité des recherches conduites à l'IFEA et donc son attractivité, en particulier en direction des jeunes chercheurs. L'IFEA est en prise directe avec de nombreux réseaux de chercheurs et il est pleinement inséré dans le milieu académique turc. L'institut a donc la capacité d'élaborer les bases d'une réflexion sur sa réorganisation qui reflèterait les grandes tendances de la recherche actuelle en SHS en Turquie et à l'international.

Le travail de restructuration de l'IFEA ne concernera pas seulement l'animation scientifique, mais intégrera également une réflexion sur sa gouvernance et son fonctionnement. Le règlement intérieur est en train d'évoluer afin de prendre en compte des préoccupations environnementales, de lutte contre les violences ou de qualité de vie au travail. Une réflexion a été initiée pour donner une place plus grande aux jeunes chercheuses et chercheurs dans les structures de pilotage. Un travail de clarification sur les statuts des personnes travaillant à ou avec l'IFEA est également en cours. Ce dernier point paraît en effet essentiel, car le rapport d'autoévaluation fait ressortir des difficultés à distinguer le rôle et le statut de chacun au sein de l'IFEA entre membres, membres associés, doctorants et postdoctorant financés ou non-financés.

L'avenir des services commun de l'IFEA n'est abordé que du point de vue de problématiques RH. L'IFEA étant une institution vouée en grande partie au soutien à la recherche, ils pourraient pourtant tenir une place plus centrale dans la définition de la politique scientifique de l'institut. Au cours de la visite, l'ambitieux programme de numérisation et de mise en ligne des fonds documentaires de l'IFEA a été précisé.

RECOMMANDATIONS À LA STRUCTURE FÉDÉRATIVE

Le comité conseille à l'unité d'avancer sur la restructuration et le rééquilibrage des pôles. Il conviendrait également de veiller à ce que les charges d'animation des responsables des pôles, notamment quand il s'agit de jeunes chercheurs sans poste pérenne, n'empiètent pas trop sur leurs recherches personnelles et sur le développement de leur carrière scientifique. Ce point de vigilance vaut pour les chercheurs MEAE et les boursiers de l'unité.

Au sujet de la gouvernance, on note l'existence des chartes sur l'environnement et les violences sexistes et sexuelles. Il faudrait intégrer dans le nouveau règlement intérieur des ambitions et des objectifs de développement durable pour l'unité.

Concernant les outils de soutien au séjour pour les AML, ceux-ci ne sont plus adaptés au niveau de vie actuel à Istanbul. Les sommes accordées doivent être réévaluées pour permettre des conditions de séjour correctes.

Les ADL qui doivent pouvoir constituer un pôle de stabilité pour l'IFEA doivent voir leur traitement revalorisé, comme c'est le cas pour les personnels locaux de l'ambassade ou des consulats, afin de garantir des conditions de travail satisfaisantes.

Les recommandations du comité portent également sur la question du développement d'une politique de communication scientifique mieux coordonnée entre les pôles et entre les différents outils de diffusion (revue, collections, blogs). Nous réitérons la demande de constitution d'un comité éditorial déjà mentionnée dans le précédent rapport.

Le comité conseille de poursuivre l'effort déjà engagé de mutualisation de certaines compétences et ressources entre les UMIFRE comme cela est en cours pour l'édition. Cela donnerait plus de poids pour des demandes de soutien accordées par les tutelles.

Enfin, en ce qui concerne la publication numérique de la revue *Anatolia Antiqua*, en ligne sur OpenEdition, HAL-SHS doit être considéré comme un outil indispensable pour toute la communauté des chercheurs de l'IFEA. En outre, l'unité doit veiller aux moyens de mieux conserver, pérenniser et valoriser ses archives et ses données. Nous pensons ici tout particulièrement au précieux fonds cartographique. Cette valorisation sera un élément de la célébration du centenaire de l'IFEA en 2030.

DÉROULEMENT DES ENTRETIENS

DATE

Début : 09 décembre 2024 à 08 h 30

Fin : 09 décembre 2024 à 17 h 00

Entretiens réalisés : en distanciel

PROGRAMME DES ENTRETIENS

Par visioconférence *(les horaires indiqués ci-dessous sont ceux de Paris, ajouter 2 h pour Istanbul)*

08h30- 09h	Réunion de démarrage du comité d'experts à huis clos en présence du conseiller scientifique. Vérification du bon fonctionnement technique des dispositifs.
09h – 9h15	Réunion à huis clos avec la direction de l'unité
09h15 - 10h45	Réunion plénière en présence de l'ensemble des membres de l'unité (exposé liminaire de la direction de l'unité, en 15 minutes, suivi d'une discussion à partir des questions du comité)
10h45-11h	Pause
11h -11h30	Entretien à huis clos avec les chercheurs et enseignants-chercheurs
11h30-12h	Entretien à huis clos avec les représentants des tutelles (CNRS, MEAE et MESR)
12h00-13h	Pause déjeuner
13h-13h30	Entretien à huis clos avec les doctorants et post-doctorants
13h30-14h	Entretien à huis clos avec les personnels d'appui à la recherche : ingénieurs, techniciens et administratifs
14h-14h30	Entretien final avec la direction de l'unité
14h30-16h30	Réunion bilan à huis clos du comité d'experts en présence du conseiller scientifique

OBSERVATIONS GÉNÉRALES DES TUTELLES



Mesdames, Messieurs, chères et chers collègues,

Veuillez trouver ci-après les remarques d'ordre général, ordonnées par thèmes, que m'inspire le rapport du comité.

Ressources humaines et accueil des membres et personnels de l'unité :

P. 6 : "Il faudra voir à l'usage si l'obtention de visas étudiants après rattachement à des universités turques, formule pour l'instant envisagée, permet de résoudre le problème. Sinon, l'intervention de la tutelle MEAE et du poste diplomatique est seule susceptible de dénouer un blocage qui empêche les boursiers AMI (Aides à la mobilité internationale) et les autres jeunes chercheurs de rester plus de trois mois d'affilée dans le pays."

En guise de mise à jour, une piste alternative - pour les doctorants boursiers - semble finalement avoir été trouvée avec le SCAC, qui porterait les demandes d'ikamet des boursiers auprès des institutions turques. (Tentée au printemps 2024, elle était restée lettre morte.) Il reste à voir si cette option s'avère efficace à l'usage. Le COCAC a fait valoir que ces opérations étaient chronophages, car elles demandaient un suivi actif auprès des institutions turques, et que son personnel peinait déjà à assurer les besoins. Toutefois, il y a lieu de faire valoir qu'il s'agit de petits effectifs par rapport à ceux gérés par le SCAC par ailleurs.

P. 6: 'Le site internet continue à être obsolète et peu ergonomique malgré les nombreuses tentatives de remise à niveau. L'arrivée d'un personnel ITA CNRS chargé de documentation permettra une résolution de cette question.'

L'ITA affecté suit de près le dossier. Après des messages dilatoires tout au long du mois de mars de la part du prestataire, une intervention de la direction est prévue au lendemain des fêtes de fin de ramadan pour imposer le respect de la dernière date-butoir donnée pour le mois d'avril.

P. 12:

"L'avenir des services commun de l'IFEA n'est abordé que du point de vue de problématiques RH. L'IFEA étant une institution vouée en grande partie au soutien à la recherche, ils pourraient pourtant tenir une place plus centrale dans la définition de la politique scientifique de l'institut."

Un effort est fait sur ce point, qui devra trouver son prolongement dans certains conseils de laboratoire à venir. Deux aspects dominant la réflexion : la question des archives et celle de la cartothèque et de la cartographie, qui intéressent l'ITA CNRS et l'ADL responsable de la cartothèque et des activités éditoriales de l'institut ; le premier assiste régulièrement aux conseils de laboratoire, pas la seconde, mais les faire participer tous les deux à des séances dédiées est désirable.

P. 14 : Recommandations à la structure fédérative.

L'IFEA entend particulièrement les invitations à la revalorisation des salaires des ADL et des Aides à la Mobilité Internationale. Elle est désirable, mais conditionnée à une situation budgétaire aujourd'hui fort contrainte, sans perspective d'accompagnement de mesures salariales stratégiques au vu de l'évolution salariale dans les autres institutions françaises en Turquie et dans les métiers similaires à Istanbul.

Organisation interne de l'institut :

P. 11:

"Ici, distinction et articulation entre les cinq points gagneraient à être clarifiées. C'est en particulier le cas des pôles et axes, parfois mélangés dans le DAE. L'unité a largement renoncé à une transversalité des axes limitée à trois domaines : patrimoine, environnement, et présences arabes en Turquie, dont seuls les deux premiers devraient être conservés pour le plan d'action des cinq ans à venir. Pourtant, cette structuration annoncée, en programmes transversaux, n'est perceptible ni pour le bilan ni pour la prospective quinquennale."

La réflexion demeure en cours. Un facteur décisif est la recomposition rapide de l'équipe, mais ce n'est pas le seul ; il faut voir quelles adéquations existent entre les travaux des chercheurs et les orientations de recherche privilégiées par les institutions de recherches tant françaises que turques. La mention du centenaire de l'IFEA avait principalement cette fonction : encourager la mise en valeur de thématiques en essor, et partir de cette réflexion pour planifier les possibilités de recherche de financement et d'explorations de programmes, pour aboutir à une réorganisation - et au passage éviter de célébrer un anniversaire-bilan.

Champ d'expertise et activités :

P. 8 :

"Il est par ailleurs attendu que l'IFEA oriente ses travaux vers les espaces régionaux connexes : Balkans, Caucase, mer Noire et Moyen-Orient arabe et persan. L'unité répond pleinement à ces attentes, malgré la fermeture de l'antenne caucasienne, et grâce au profil de sa direction et de ses chercheurs, et aux axes et thématiques travaillés. Le comité souligne que ce rayonnement régional et l'inscription nécessaire de la Turquie dans son environnement, doivent rester proportionnés aux moyens existants, sans risquer une dispersion préjudiciable."

A moyens constants, la seule piste pour répondre à ces multiples attentes est le cofinancement (notamment avec d'autres institutions étrangères à Istanbul et des universités liées à ces dernières), que l'IFEA pratique surtout pour des événements ponctuels.

Une option est en cours de concrétisation, celle des bourses Balkanologie proposées par le MEAE et le CNRS, sous le pilotage de l'EFR, l'EFA, le CEFRES et l'IFEA.

Site internet et présence sur les réseaux sociaux :

P. 8 :

"Si la politique de communication de l'IFEA a été repensée par une refonte de son site internet et une présence accrue sur les réseaux sociaux ainsi qu'un accès ouvert à certaines de ses publications ou fonds d'archive, son pilotage ne semble toujours pas reposer sur un comité

éditorial interne qui permettrait une meilleure coordination des actions de diffusion et de valorisation.”

C’est bien sûr désirable, mais il y a une question de RH - le chargé de ressources documentaires s’en occupe activement mais toutes les publications et les archives représentent un ensemble lourd - et de ressources.

La question du comité éditorial présente des dimensions multiples. Pour les publications scientifiques, elle pourrait devenir une des tâches régulières du conseil de laboratoire, à raison de 2 réunions / an.

Pour les réseaux sociaux, elle suppose d’avoir une instance réactive, qui fait défaut au sein du personnel de l’IFEA. Pour le moment, les choses sont gérées de façon informelle entre l’assistante de direction (qui publie le bulletin), le chargé de ressources documentaires et le directeur. Cela peut être formalisé, mais il manque encore la dimension scientifique nécessaire à un comité éditorial.

Relations avec les services diplomatiques :

P. 8 :

“Le comité rappelle ici que la mission essentielle reste la recherche, et que dans un cadre où les moyens RH de l’unité sont limités, il ne faut pas que ces activités annexes répondant aux attentes du poste diplomatique empêchent la recherche et son animation.”

L’équipe de l’IFEA ne peut qu’être en plein accord sur ce point. La difficulté est renforcée avec les difficultés budgétaires présentes, qui conduisent à des demandes accrues de mutualisation et à une incitation à la recherche, coordonnée entre institutions françaises par ailleurs en compétition pour ces ressources, de moyens de financement alternatifs, notamment sous la forme du mécénat et du sponsoring.

La voie privilégiée à l’IFEA est celle des appels à projet, elle aussi concurrentielle, et chronophage pour un rendement incertain, mais qui a le mérite de rester sur le terrain de la recherche.

Publications : articles scientifiques, carnets de recherche, site Internet et réseaux sociaux :

P. 8 :

“Plusieurs publications relèvent plus de l’expertise que de la production scientifique proprement dite.”

Sans contredit ; nous avons essayé, au moment de composer le rapport, de mettre en avant des publications qui avaient valeur d’ouvrages, de lieux de la recherche en train de se faire, ce qui a pu créer un flou.

P. 8 :

“ Certaines publications mentionnées sont en dehors de la période d’affectation des auteurs à l’IFEA. Il existe certes un décalage entre la période de travail sur une publication et la date de sa sortie, mais il est problématique d’indiquer dans le rapport des publications qui relèvent de la période d’évaluation de l’unité, mais ont été publiées avant la période d’affectation du chercheur en question. De même, l’attribution de certaines publications est exagérée (indications trompeuses de co-édition d’ouvrage). On encourage donc à l’avenir les auteurs du rapport à faire preuve d’exhaustivité, mais aussi d’honnêteté ; et les responsables du rapport à

vérifier les informations fournies.”

Dont acte. Ces erreurs sont le résultat d’une volonté non seulement d’exhaustivité, mais aussi de suivi de la cohérence scientifique du travail des chercheurs impliqués dans nos axes de recherche.

P. 9:

“La publication dans les blogs de l’IFEA (OVIPOt, OUI, Dipnot) est assez irrégulière, bien que globalement de qualité. On peut s’interroger sur la pertinence de maintenir trois blogs différenciés publiant aussi peu. On attend de la réflexion entamée sur ces supports, et leur articulation à d’autres supports (podcasts, microblogging, réseaux sociaux, archives visuelles notamment) qu’elle aboutisse et porte ses fruits.

Après discussion, l’équipe hésite à l’idée de ne pas maintenir “trois blogs différenciés”, et notamment à celle de tout rassembler sous un blog. Il ne faut surtout pas fermer ce qui marche, comme le blog de l’OUI. Le statut de Dipnot, qui a évolué graduellement vers un blog histoire et archéologie, est à formaliser ou à repenser ; c’est en partie une question de RH. Le cas de l’OVIPOt est le plus complexe : il a connu des goulots d’étranglement dans la publication, mais on souligne aussi le risque d’engorgement si on cherche à le nourrir avec toutes les propositions des chercheurs et jeunes chercheurs des disciplines du contemporain, à la fois du fait de l’importance du retravail par les chercheurs statutaires des textes proposés par des jeunes chercheurs en tout début de carrière. Un travail de sélection et de régulation du rythme de publication est fait, mais il représente un fort investissement et est donc en concurrence avec le travail de recherche.

La question de l’animation des blogs est solidaire de celle de l’achèvement de la refonte du site, qui permettra de mieux mettre en avant les publications des différents blogs de l’IFEA, chacun à son rythme.

P. 9 :

“L’activité éditoriale de l’institut est importante, tant du point de vue des revues que des ouvrages. Les liens entretenus avec l’European Journal of Turkish Studies sont mentionnés, alors que l’IFEA s’est désengagé du soutien à cette revue qu’il avait assuré jusqu’en 2022. Le pôle archéologie étant associé à l’édition d’Anatolia Antiqua, on conseille aux chercheurs de l’IFEA de publier en dehors de ce support éditorial propre. D’une manière générale, il est important pour les chercheurs de l’institut de publier ailleurs (et de ne pas privilégier les publications maison, aujourd’hui relativement dévalorisées, telles que les Dossiers de l’IFEA).”

La coordination éditoriale qui existait avec l’EJTS a été suspendue par la précédente chargée de ressources documentaires. Restaurer cette coordination avec l’actuel ITA n’est qu’une des pistes envisagées, dans la mesure où elle n’apparaissait pas sur la fiche de poste de ce dernier. Maintenir le lien à travers les chercheurs statutaires est une autre option, peut-être plus efficace car elle permettrait de veiller à ce que les chercheurs et jeunes chercheurs de l’IFEA aient à l’EJTS un débouché de publication réaliste. Là encore, c’est une question de temps disponible pour les chercheurs statutaires.

Il est à souligner que le directeur du CEDEJ a suggéré en mars 2025 d’intégrer l’IFEA à une revue inter-UMIFRE en anglais, arabe “et pourquoi pas turc” sur l’aire Afrique du Nord - Moyen-Orient, qui pourrait aider à résorber le déséquilibre disciplinaire dans l’activité éditoriale de l’IFEA (et répondre à une des recommandations du comité à l’unité). J’ai toutefois signalé d’une part le besoin d’un ITA dédié et ayant les compétences linguistiques nécessaires,

d'autre part la difficulté à recruter des auteurs en Turquie (et ailleurs) sans indexation des articles par l'une ou l'autre des plateformes de classement des revues.

P. 10 :

“Plusieurs des publications de la structure ne sont pas présentées sur son site web.”

Ce point sera corrigé lorsque la refonte du site de l'institut sera achevée.

Veuillez agréer, Mesdames et Messieurs, chères et chers collègues, l'expression de mes salutations distinguées.



Philippe Bourmaud
Directeur
Institut Français d'Etudes Anatoliennes (UAR 3131)
Nur-u Ziya Sk. 10
Tr 34433 BEYOGU - ISTANBUL

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales
Évaluation des établissements
Évaluation de la recherche
Évaluation des écoles doctorales
Évaluation des formations
Évaluation et accréditation internationales



19 rue Poissonnière
75002 Paris, France
+33 1 89 97 44 00

